

APPRENTISSAGE CAP FLEURISTE

Une formation adaptée au marché de l'emploi

Nos objectifs :

- Préparer les produits, les végétaux et réaliser une composition florale
 - Réceptionner, préparer, stocker
 - Transformer et confectionner
- Vendre, conseiller le client et mettre en valeur l'offre
 - Vendre, conseiller et fidéliser
 - Mettre en valeur l'offre

Filière Fleuriste

- 4^{ème} - 3^{ème}
- **CAP Fleuriste**
- BP Fleuriste
- BM Fleuriste

Une insertion dans la vie active

- Le CAP Fleuriste est un diplôme délivré par le **Ministère de l'Éducation Nationale** (évaluation en épreuves terminales). Les épreuves terminales permettent d'évaluer le niveau de compétence attendu en fin de formation.

Ce diplôme permet de s'insérer directement dans la **vie active** mais aussi d'envisager une **poursuite d'études** vers un brevet professionnel fleuriste puis vers un brevet de maîtrise fleuriste.

Une individualisation du parcours de formation grâce à une équipe de professionnels entièrement à votre écoute

Taux de réussite
100 %



TAUX
D'INSERTION
84 %

Retrouvez toutes les informations sur les formations proposées par le
CDFAA de la Corrèze à cette adresse :
https://fr.padlet.com/cdfaa_de_la_correze/formations

TAUX DE
SATISFACTION
Voir site internet



CDFAA de la Corrèze

CDFAA de la Corrèze
23 Murat - 19130 VOUTEZAC - 05 55 25 27 64
cfa.brive-voutezac@educagri.fr
www.cdfaa-de-la-correze.com



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

Liberté
Égalité
Fraternité



APPRENTISSAGE CAP FLEURISTE



Diplôme de niveau 3
Formation en alternance

CDFAA de la Corrèze

Le titulaire de ce CAP exerce une activité à caractère artisanal et artistique. Il maîtrise les techniques de base du métier de fleuriste et travaille le plus souvent dans un magasin, au rayon spécialisé d'une grande surface ou dans une entreprise de décoration. Il assure la réception des fleurs coupées, des plantes et des arbustes. Il sait les conserver et les entretenir. Doté d'un esprit créatif, il réalise des arrangements floraux en utilisant les techniques de dressage, de montage et de piquage. Il assure la vente courante des plantes et fleurs, conseille la clientèle et concourt à sa fidélisation. Son état d'esprit est celui d'un bon gestionnaire, soucieux de qualité et d'efficacité.

Objectifs :

Le CDFAA de la Corrèze, site de Voutezac vous propose une formation de **CAP Fleuriste** qui répond aux besoins des professionnels.

Elle se traduit par un enseignement dont l'objectif est de vous rendre capable de réaliser seul et à partir des directives de votre hiérarchie, l'ensemble des travaux floraux.

Conditions d'admission et organisation pratique :

- ✓ L'apprenant doit avoir moins de 30 ans à la signature du contrat.
- ✓ Il n'y a pas de limite d'âge si l'apprenant est reconnu travailleur handicapé.
- ✓ Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans révolus comme les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau.
- ✓ Possibilité d'hébergement et de restauration. Pour les tarifs, nous consulter.

Durée, alternance et délai d'accès :

La durée moyenne du parcours en centre est de **875h sur 2 ans** avec la possibilité d'adaptation selon les diplômes acquis.

Le parcours alterne des périodes en centre de formation (12 semaines en 1^{ère} et 13 semaines en 2^e année) et des périodes en entreprise.

Un planning d'alternance est établi annuellement par le CDFAA de la Corrèze. La formation débute en Septembre mais il est possible d'y accéder à tout moment.

L'apprenant est salarié de l'entreprise, il est rémunéré en fonction de son âge, rémunération calculée sur la base du SMIC selon la loi en vigueur :

<https://www.lapprenti.com/html/apprenti/salaire.asp>

Modalités d'inscription :

- ✓ Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- ✓ Retirer un dossier d'inscription au CDFAA de la Corrèze, site de Voutezac auprès du secrétariat administratif ou prendre contact avec le centre de formation.
- ✓ Réaliser un diagnostic global à l'entrée en formation.

- Pas de pré-requis particulier hormis la maîtrise de la langue française.

Contenu pédagogique :

- Enseignement général :

Mathématiques/Sciences
(96h)

Français
(96h)

Histoire-Géographie
(72h)

Anglais
(48 h)

EPS
(48h)

- Enseignement technologique et professionnel :

Préparation aux épreuves terminales
(35h)

Botanique
(48h)

Commerce
(72h)

Technologie professionnelle
(48h)

Arts appliqués
(96h)

Prévention Santé Environnement
(24h)

Economie juridique sociale
(24 h)

Pratique professionnelle
(96 h)

Restitution des vécus
(24 h)

Reconnaissance des végétaux
(48 h)

Modalités pédagogiques :

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participation à des manifestations.